Initiatives ministérielles

Je dis: que nous avons tous appris à aimer, car j'ai émigré au Canada grâce à la décision judicieuse de mes parents, mais mes enfants qui ont leurs racines ici, doivent désormais décider eux-mêmes ce qu'est le caractère du Canada, parce que, à cause du gouvernement, nous n'aurons plus l'occasion de nous servir d'un moyen qui nous inculque ce que l'école autrefois nous enseignait c'est-à-dire un caractère national.

Mais maintenant, en cette époque de haute technologie, nous constatons que c'est le système de communications qui nous aurait donné cette possibilité, un système national comme la SRC, non seulement par le biais des actualités, mais aussi par celui des arts, du théâtre, de la prose et même par la rediffusion de certaines productions émanant de diverses régions comme le Québec, le sud de l'Ontario et l'ouest du Canada; c'est lui qui nous aurait permis de nous voir tels que nous sommes et tels que nous voudrions que les autres nous voient, et qui nous aurait donné la possibilité d'être sensibles aux grandes questions du jour au Canada.

Pas seulement la question constitutionnelle, mais aussi les questions économiques et environnementales, les questions qui détermineront comment nous vivrons en ce pays dans l'avenir et comment nous nous regarderons au siècle prochain. C'est ce véhicule ou ce support qui pourrait produire des émissions et des documentaires pertinents. C'est lui qui pourrait réunir des spécialistes qui ont à coeur les intérêts de ce pays, qui pourrait nous permettre ainsi qu'à nos enfants d'être informés et de prendre des décisions qui soient adéquates du point de vue environnemental et économique, ainsi que culturellement homogènes pour tous. Quand je parle d'homogénité, je veux dire que les Canadiens, malgré leurs différences, pourraient demeurer unis. Monsieur le Président, le genre de compressions dont il a été question ce soir confirme que le projet de loi C-40 vise bel et bien la balkanisation et la régionalisation du Canada, en livrant au même sort le système qui a permis aux Canadiens de rester unis.

• (2250)

Je n'ai pas à le rappeler à mes collègues de ce côté-ci de la Chambre. Ils ont été des plus vigilants tout au long de ce débat et, sans vouloir tomber dans la flatterie, je dois dire que la plupart des députés de cette Chambre, et non pas seulement ceux de mon caucus, ont éprouvé beaucoup de respect et d'admiration pour notre critique, qui nous a absolument éblouis en soulevant toutes ces discussions, en abordant les aspects techniques du projet de loi et en expliquant les répercussions de toutes les motions et de tous les changements qu'entraînera le projet de loi.

Monsieur le Président, nous allons perdre l'occasion, grâce au projet de loi C-40 et aux actions négatives du gouvernement, ou à son inaction, ou du moins à sa procrastination, de montrer au monde ce qu'est le Canada. Nous avons quelque raison de croire, par exemple, que Radio-Canada International a peut-être des chances de survie. Nous ne savons pas pour combien de temps, mais on s'y est certes engagé à contre-coeur, sans grande passion. Sa survie n'est plus dans l'intérêt du pays, aux dires du gouvernement.

Il y a bien sûr la chaîne d'information continue, mais étant donné les compressions, nous découvrirons que nous sommes incapables de répondre à la demande avec toute la rigueur exigée pour que tous les Canadiens puissent capter les nouvelles en temps opportun, sans exception, et dans un style qui fasse honneur à la profession, en prenant soin que les différences culturelles, linguistiques ou régionales soient présentées dans une perspective garantissant que tous les Canadiens en garderont l'impression la plus favorable possible.

C'est ce qui manque au pays, depuis un an et demi. On ne nous a pas donné l'occasion d'acquérir ce genre d'impression favorable que nous devrions avoir les uns des autres, au sujet de chacun d'entre nous, de nous tous, de nos voisins, de nos amis, et de nos frères et soeurs avec qui nous partageons ce pays.

Le gouvernement n'a pas voulu donner les garanties législatives appropriées pour la mise sur pied d'un tel outil. Comme je l'ai déjà dit, il s'intéresse plus à assurer qu'on portera attention aux régions, tant dans les communications qu'au sein du système de réglementation, d'observation et de contrôle qu'est le CRTC.

Mes collègues ont déjà mentionné que nous avions régionalisé et balkanisé les opérations du CRTC. Ce que nous avons dit, essentiellement, c'est que nous n'avons pas besoin et que nous ne voulons pas d'une dimension nationale dans le genre de décision qui s'abattra sur le système de la radiodiffusion et des communications. J'i-